



## Audience Collectif RASED 06 / Inspecteur d'Académie

Le Collectif RASED 06 a été reçu en audience ce mercredi 1<sup>er</sup> février, par l'Inspecteur d'Académie entouré de ses collaborateurs (IA adjoint, IEN adjointe à l'IA, Secrétaire Générale).

Chacun, chacune, a pu faire part de ses inquiétudes quant au devenir des aides spécialisées dans notre département, et de la notion même de réseau d'aide. Pour rappel, il s'agit de 40 à 50 postes E et G qui sont menacés de fermeture dans quelques jours.

Inquiétudes pour les élèves bien sûr, dont plusieurs centaines vont se voir priver l'an prochain des aides spécialisées auxquels ils ont droit, qui leur seraient pourtant d'un grand secours pour surmonter leur difficulté « scolaire », qui ne progressent pas malgré toutes les aides apportées au quotidien par leurs enseignants dans la classe. Ces difficultés ne pourront pas être prises en compte et traitées par la seule aide personnalisée qui est d'une autre nature, et qui s'avère inappropriée et bien souvent inefficace (cf étude de JJ Guillarmé 2009).

Inquiétudes aussi de la part des parents qui seront contraints de trouver à l'extérieur de l'école les aides les plus appropriées pour leurs enfants.

Inquiétudes sur le fait que des RASED encore fortement amputés l'an prochain (après les 33 fermetures déjà subies depuis 2009) ne pourront plus continuer à assurer correctement leurs missions : aides aux élèves, accompagnement des familles, médiateur école/famille, aides et conseils aux équipes dans les écoles, etc... Cette Ecole, qui se dessine à grands traits depuis ces dernières années, amoindrie par la disparition programmée des aides spécialisées mais aussi par tout « le qualitatif » (poste de BCD, animateur soutien en ZEP par exemple...) signe là son véritable renoncement à faire réussir tous les élèves.

Inquiétudes enfin pour les collègues dont le poste fermera, sachant que pour beaucoup, il n'y aura pas de possibilité de retrouver un poste équivalent. Collègues qui ont un moment donné de leur carrière ont décidé de se former plus spécifiquement pour l'aide aux enfants en difficulté, et qui ne peuvent vivre que comme un drame ce retour en arrière. Quel accompagnement spécifique l'institution mettra-elle en place ?

Après avoir rappelé notre ferme opposition à toute fermeture de poste (classe, RASED, etc...) nous avons interrogé l'Inspecteur d'Académie sur ses intentions concernant les RASED, sur les critères retenus en cas de fermeture, ainsi que sur les futures missions à assurer par des RASED plus que fragilisés.

L'Inspecteur d'Académie a tout d'abord tenu à saluer la qualité des diverses interventions, ainsi que les arguments mis en avant par les uns et les autres. Il s'est engagé à faire remonter au Ministère le compte-rendu des échanges. Ceci dit, il a aussi indiqué que sa responsabilité en tant qu'IA était d'assumer 74 fermetures de postes (61 postes de PE + 13 intervenants / assistants langue vivante), avec le souci de ne pas dégrader les conditions d'accueil dans les classes suite aux demandes ministérielles.

Concernant les fermetures de postes E et G : sans vouloir anticiper sur les instances paritaires qui vont se réunir prochainement, l'Inspecteur d'Académie indique qu'à ce jour, aucune décision n'est arrêtée. Elles se situent plutôt sur la fourchette basse (sans annoncer de chiffres, nous avons tous compris que cela devrait toucher une 40taine de postes). Il a par ailleurs chiffré à 22 le nombre de postes E et G vacants dans le département, et a indiqué qu'il y aurait en effet une vingtaine de collègues qui nécessiteront un accompagnement spécifique en terme de mesure de carte (MCS). Il a également rappelé que les nominations dans les écoles de rattachement ne sont qu'administratives et que les équipes RASED sont rattachées aux circonscriptions.

Concernant les critères : il a dit vouloir maintenir dans chaque circonscription un potentiel RASED, mais pas forcément équivalent en nombre de postes, en mettre en regard avec le nombre d'enfants en difficulté. Pour être clair : les RASED seront plus préservés dans les circonscriptions avec des écoles répertoriées en zone ECLAIR que sans.

L'Inspecteur d'Académie souhaite préserver autant que faire ce peut les 2 options E et G : donc pas de fermeture spécifique par exemple de tous les postes E ou G comme cela se passe dans certains départements. Il a aussi rappelé que les postes de psychologues des écoles ne seront pas touchés cette année.

Concernant les missions de celles et ceux qui resteront en poste l'an prochain : l'Inspecteur d'Académie a confirmé que ce seront bien les mêmes missions d'aides aux élèves en difficulté, (et donc pas -comme dans certains départements- des missions uniquement recentrées auprès des enseignants) mais qu'une réflexion devra s'engager entre les membres des RASED et les IEN pour définir les priorités. Il évoque comme critère pour définir ces priorités les résultats aux évaluations CE1, ainsi que les difficultés langagières au cycle 2. Les enfants de maternelle risquent donc d'être les premiers privés des aides spécialisées à l'école.

D'autre part, l'Inspecteur d'Académie indique que l'intervention des collègues RASED devra se faire sur un territoire restreint. Il n'est donc pas question de redéploiement des personnels pour couvrir tous les besoins de la circonscription. L'inspecteur d'Académie a reconnu qu'avec moins d'enseignants spécialisés, le nombre d'enfants aidés sera moindre.

Chaque IEN devra, au retour des vacances d'hiver, réunir les collègues des RASED pour discuter des priorités et des modalités d'interventions futures.

Pour finir, nous avons à nouveau dénoncé la circulaire départ en stage CAPA-SH sortie la semaine dernière, qui laisse entrevoir des départs possibles en E et en G alors que quantité de postes sont annoncés à la fermeture.

L'inspecteur d'Académie a reconnu une maladresse, un rectificatif va être envoyé.

Le Collectif RASED 06 appelle les parents, les collègues, les écoles à rendre visible toute suppression de poste, à se mobiliser dans toutes les formes d'actions proposées pour les jours à venir : nuit des écoles, projection du film « un parmi les autres » produit par la FNAREN, manifestation et grève le jeudi 16 février prochain, jour du CTSD où l'Inspecteur d'Académie prendra ses décisions. Le Collectif se réunit de nouveau le mardi 7 février dans les locaux de la FCPE.

Collectif RASED 06

AFPEN, AME, AREN, FCPE, CGT-Educ'Action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU.